

APPENDICE No 3

Q. Quel profit cela représente-t-il pour le détaillant, le profit brut?—R. Je l'ignore. Je ne l'ai pas calculé; je vais le calculer. Un peu moins que 30 p. 100.

Q. Vendez-vous la chaussure numéro 1 de la même fabrique?—R. Nous vendons la chaussure numéro 1.

Q. De la même fabrique?—R. Oui.

Q. Combien la payez-vous?—R. Je ne suis pas au courant du prix de cette chaussure. Je puis obtenir le renseignement et vous le donner demain, si vous le désirez.

Q. On nous a donné le prix de fabrication de la chaussure numéro 1. On nous a dit à quel prix on vendait la chaussure numéro 1 au grossiste. Nous aimerions savoir ce que vous payez pour la numéro 1 et la numéro 2 de la même fabrique, la chaussure Bedford. Vous pourriez calculer la chose et nous aimerions aussi savoir le prix de détail. Vous pourriez écrire au secrétaire et nous dire ce que vous coûte la numéro 1.

Le PRÉSIDENT: Le comité est ajourné jusqu'à huit heures et demie ce soir.

Le comité s'ajourne jusqu'à huit heures et demie du soir.

Séance du soir

(Le comité reprend sa séance à huit heures du soir, M. McMaster, président, au fauteuil.)

Le PRÉSIDENT: Messieurs, si vous voulez bien vous mettre à la besogne, nous allons entendre le secrétaire de la *Shoe Manufacturers' Association*.

M. SAMUEL ROY WEAVER est appelé, assermenté et interrogé.

Le président:

Q. Quel est votre nom au long, monsieur Weaver?—R. Samuel Roy Weaver.

Q. Où demeurez-vous?—R. A Montréal.

Q. Quelle est votre occupation?—R. Je suis directeur de la *Shoe Manufacturers' Association of Canada*.

Q. Quel est l'objet de cette association?—R. Son objet est multiple. C'est une organisation commerciale visant à améliorer les conditions de l'industrie, à atteindre le maximum d'efficacité, à rendre aux membres de l'association divers services, tel que fournir des renseignements sur le crédit, obtenir des renseignements sur des questions comme la mode, les tendances de la mode, se tenir au courant des questions de cette nature; c'est une organisation commerciale servant à l'amélioration et à l'avancement de l'industrie de la chaussure.

Q. Comment l'association est-elle organisée, qui en fait partie?—R. Les fabricants de chaussures du Canada qui désirent en faire partie et qui consentent à en respecter la constitution et les règlements.

Q. Quelle est la contribution annuelle?—R. La contribution annuelle est calculée sur le montant des ventes effectuées au cours de l'année précédente.

Q. Combien par membre?—R. Cela varie de \$20 (minimum) à \$375 (maximum).

Q. C'est un pourcentage du chiffre d'affaires?—R. Tant par mille dollars des ventes de l'année.

Q. Vous entendez-vous sur les prix?—R. Nullement. Je fais partie de l'association depuis nombre d'années et je n'ai jamais, aux réunions, entendu discuter l'uniformité des prix ou la fixation des prix.